

Rapport annuel 2012



Oie

Editorial

Message du Directeur général



Ce rapport annuel illustré vient en complément des rapports « statutaires » publiés par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) à l'intention de ses Pays Membres.

Il résume les activités déployées en mettant l'accent sur les nouvelles actions visant à améliorer l'exécution de son mandat : « améliorer la santé et le bien-être animal dans le monde. »

On peut noter par exemple qu'en 2012 l'OIE a poursuivi son programme de renforcement des capacités des Services Vétérinaires nationaux par la mise en œuvre du processus PVS (Performance des Services Vétérinaires) et la déclinaison de ses multiples facettes : 150 Pays Membres ont maintenant adhéré, sur une base strictement volontaire, à cette démarche de bonne gouvernance et de progrès, qui inclut aussi de nombreux séminaires de formation organisés avec l'appui des 11 bureaux régionaux de l'OIE au profit des hauts fonctionnaires concernés de tous ses Pays Membres.

L'accent a été mis également en 2012 sur le renforcement de l'excellence des prestations vétérinaires, notamment par la prise en compte de la qualité de la formation initiale des vétérinaires dans le monde, grâce à la publication de recommandations sur les compétences minimales requises pour être diplômé vétérinaire quel que soit le pays concerné. L'organisation nationale et l'éthique de la profession vétérinaire sont également des sujets d'intérêt pour l'OIE qui appuie les Pays Membres désireux de créer un Ordre vétérinaire ou qui souhaitent mettre aux normes internationales les Ordres existants.

La qualité du recueil d'informations épidémiologiques et la mise en transparence de la situation zoonositaire mondiale ont été renforcées grâce au lancement de WAHIS 2, le système mondial d'information reliant l'OIE et ses 178 Pays Membres, cette nouvelle version intégrant de nouvelles

fonctionnalités spécifiques relatives aux maladies de la faune sauvage (*WAHIS-Wild*).

Les questions liées au bien-être animal ont fait, comme auparavant, l'objet d'une attention soutenue, les premières normes relatives aux systèmes de production animale ayant été adoptées et publiées en 2012.

Le réseau d'excellence scientifique de l'OIE a continué de s'étendre dans le monde. Dorénavant ce sont 236 Laboratoires de référence et 41 Centres collaborateurs scientifiques qui ont été désignés comme Centres de référence de l'OIE par l'Assemblée Mondiale des Délégués.

L'OIE a poursuivi le renforcement de ses partenariats avec les organisations publiques et privées à vocation internationale ayant des objectifs communs, telles que la Fédération Equestre Internationale (FEI), concernant les conditions sanitaires des mouvements de chevaux pour

les compétitions internationales comme les Jeux Olympiques, ou le Global Partnership du G8 et le Global Food Safety Partnership de la Banque Mondiale pour contribuer au renforcement de la sécurité sanitaire mondiale.

Les prises de position publiques de l'OIE sur les risques liés à la santé animale, y compris ceux ayant une incidence sur la santé publique, sont de plus en plus entendues et prises en compte par la communauté internationale.

Afin d'élargir notre lectorat et de faciliter l'accès à notre publication, nous proposons pour la première fois aux lecteurs de ce document une innovation numérique qui fournit un accès direct à nos contenus multimédias depuis un ordinateur ou même un téléphone mobile.

– Si vous consultez le rapport annuel en format PDF depuis un ordinateur avec accès internet, cliquez sur l'icône

qui vous permettra de lire une vidéo sur la chaîne YouTube OIEVideos. Par exemple, accédez à notre vidéo institutionnelle en cliquant l'icône suivant :



– Si vous consultez le rapport annuel dans son format papier, vous pourrez accéder aux vidéos sur la chaîne YouTube OIEVideos en scannant le code-barres proposé grâce à l'application scan de votre mobile. Par exemple, accédez à notre vidéo institutionnelle en scannant le code-barres suivant :



Je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard Vallat
Directeur général de l'OIE



Sommaire



Nouvelles activités et faits marquants	4	Annexes	32
Questions financières	10	Glossaire	36
Informations sanitaires mondiales	12		
Normes de l'OIE	14		
Activités scientifiques et techniques	18		
Actions régionales	24		
Publications	28		
Administration	30		



Nouvelles activités et faits marquants

Le processus PVS

Missions	Demandes nationales officielles *	Total des missions réalisées *
Evaluation PVS	120	111
Analyse des écarts	77	62
Législation	40	28

*A la date du 1^{er} décembre 2012



Moratoire sur la recherche sur la peste bovine

Un an après la déclaration officielle de l'éradication de la peste bovine, l'OIE et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont lancé un appel aux pays pour qu'ils se conforment au moratoire mondial sur la recherche utilisant le virus vivant de la peste bovine dans les laboratoires.

Avec l'appui du groupement « Global Partnership » lié au G8, l'OIE et la FAO veulent parvenir à la destruction des échantillons de virus et du matériel biologique potentiellement dangereux qui sont actuellement stockés dans plus de 40 laboratoires du monde entier alors que certains d'entre eux ne répondent pas aux conditions de biosécurité exigées et de confiner ces virus dans un nombre restreint de laboratoires soumis à des contrôles. Les deux organisations ont exhorté les pays à respecter le moratoire et à leur soumettre pour approbation toutes propositions futures de recherche, conformément aux résolutions de 2011. L'OIE et la FAO travaillent à la formulation d'un protocole normalisé de demande d'autorisation et des règles qu'il faudra respecter.

La présidente de la Fédération Equestre Internationale S.A.R. la Princesse Haya devient Ambassadrice de bonne volonté de l'Organisation

Son Altesse Royale la Princesse Haya contribuera à mieux sensibiliser la communauté internationale aux missions et aux activités de l'Organisation.

« L'OIE s'efforce de protéger la santé de tous les animaux dans le monde selon des principes universels fondés sur les sciences et les normes, en suivant une approche globale de la santé animale et en recherchant la même voie pour le bien-être des animaux », a notamment déclaré S.A.R. la Princesse Haya.

Deuxième version de WAHIS

Six ans après le lancement de son système mondial d'information zoonitaire (WAHIS), dans le souci d'étendre la transparence des informations sur la santé animale et d'améliorer l'efficacité et la rapidité de leur diffusion dans le monde, l'OIE a lancé une nouvelle version de ce système. Le changement important apporté par cette version est notamment l'intégration d'une section spécifique pour la notification des maladies de la faune sauvage. Cette nouvelle section permet en particulier aux Membres de saisir les informations obligatoires sur les maladies listées de l'OIE qui touchent les espèces sauvages et aussi de déclarer, sur une base volontaire, certaines maladies spécifiques aux espèces sauvages qui ne figurent pas sur la liste dite officielle de l'OIE.

Conférences internationales en 2012

Les recommandations adoptées lors de ces Conférences constituent les bases des futures politiques mondiales à conduire dans le cadre des sujets abordés



L'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE représentant 178 Pays Membres a élu la Dre Karin Schwabenbauer Présidente de l'OIE pour une durée de trois ans. La Dre Schwabenbauer (Allemagne) est la première femme à être élue à ce poste dans l'histoire de l'Organisation. Elle succède au Dr Carlos Correa Messuti (Uruguay) qui avait été élu en 2009.

Les Délégués ont par ailleurs élu ou réélu les 7 autres membres élus du Conseil, ainsi que les membres des cinq Commissions Régionales et des quatre Commissions techniques Spécialisées, également pour un mandat de trois ans.

Un thème technique portant sur le concept « Une seule santé », problématique majeure intéressant la communauté internationale dans le domaine de la santé animale et de la santé publique, a été débattu pendant la Session. L'étude a démontré que la collaboration intersectorielle était cruciale à la mise en œuvre de cette approche et confirmé l'importance de contrôler les maladies zoonotiques à leur source animale.



L'OIE et la FAO ont présenté une stratégie détaillée visant à maîtriser la fièvre aphteuse, maladie dévastatrice du bétail, dans le monde. Plus de 100 pays participant à l'événement ont apporté leur soutien à la Stratégie qui vise trois objectifs en parallèle :

- le contrôle de la fièvre aphteuse dans les Pays Membres, voire son élimination progressive,
- l'amélioration des services vétérinaires et de leurs infrastructures,
- une meilleure prévention et un meilleur contrôle des autres grandes maladies du bétail en parallèle aux actions conduites contre la fièvre aphteuse.

La Conférence s'est tenue à Bangkok avec le soutien du gouvernement et du ministère thaïlandais de l'agriculture et des coopératives.



TROISIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE L'OIE SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Appliquer les normes de l'OIE en tenant compte des attentes régionales
Kuala Lumpur (Malaisie), 6-8 novembre 2012

La Conférence a permis aux Pays Membres de réaffirmer leur volonté de promouvoir les normes internationales de l'OIE sur le bien-être animal. En raison des différences économiques, culturelles ou sociales caractérisant les pays, et notamment les pays en développement, l'Organisation s'est engagée à soutenir les Membres dans l'application des normes de l'OIE et a préconisé l'adoption de stratégies régionales nécessitant notamment des Services vétérinaires nationaux efficaces.

S.A.R. la Princesse Haya, présidente de la FEI, s'est exprimée publiquement pour la première fois en tant qu'ambassadrice de bonne volonté de l'OIE par vidéoconférence.

Accédez à la vidéo :



Reconnaitances mondiales

Prix de la Journée Mondiale Vétérinaire

Le Prix de la Journée Mondiale Vétérinaire 2012 a été remis à l'Association Vétérinaire Nationale de la Turquie.



L'OIE honore ses experts

Chaque année, l'OIE honore des personnalités ayant rendu des services éminents à la communauté vétérinaire et à l'OIE en leur décernant des distinctions honorifiques.



Le Docteur Teruhide Fujita (Japon) a reçu la médaille d'or



Le Docteur James Steele (Etats-Unis) représenté par un membre de sa famille a reçu la médaille du mérite



Le Docteur Amirbekov Mulojan (Tadjikistan) a reçu la médaille du mérite



Le Docteur Nigel Ferris (Royaume-Uni) a reçu la médaille du mérite

Interview

Son Altesse Royale la Princesse Haya

S.A.R. la Princesse Haya, nommée Ambassadrice de bonne volonté de l'OIE en septembre 2012, met en lumière l'importance du bien-être animal et explique en quoi le travail de l'OIE, visant à prévenir et à contrôler les maladies animales, est fondamental pour le monde équestre.



Vous vous êtes exprimée en tant qu'Ambassadrice de bonne volonté de l'OIE, par vidéoconférence, pour la première fois à la Troisième Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal, selon vous quel est le principal message qui est à retenir ?

En tant que messager de la paix des Nations Unies, je suis au contact direct de nombreux problèmes humanitaires majeurs alors qu'au sein du Comité international olympique (CIO) et de la Fédération équestre internationale (FEI), mes activités s'orientent davantage vers les sports. Je suis donc très honorée que l'OIE m'offre l'opportunité de soutenir ses efforts et de jouer un rôle actif dans la construction d'un monde meilleur et plus sain pour nos animaux.

L'OIE a un rôle fondamental dans la définition des normes et des approches visant à améliorer la santé et le bien-être animal à l'échelle mondiale, plus particulièrement en cette période où le monde est confronté aux multiples défis que sont le changement climatique, la mondialisation et la nécessité de nourrir une population en constante augmentation.

La santé animale est un volet central du bien-être animal et une composante clé de la production animale, de la sécurité alimentaire, de la santé publique, y compris par le biais de la sécurité sanitaire des aliments, et du recul de

pauvreté. Aujourd'hui, un milliard de personnes défavorisées dans le monde sont totalement dépendantes des animaux pour assurer leur subsistance.

Les animaux sont essentiels à de nombreux aspects de la vie humaine, et l'OIE s'efforce de protéger la santé et le bien-être de tous les animaux dans le monde selon des principes universels fondés sur la science et les normes.

En adoptant des normes pour prévenir et contrôler les maladies animales, et éliminer la cruauté envers les animaux, l'OIE contribue au développement durable et à la solidarité au niveau international.

Dans une interview accordée à Elle Magazine (édition française) vous avez déclaré que les chevaux sont la clé de l'égalité, pouvez-vous expliquer en quoi ces animaux véhiculent des valeurs universelles ?

Le sport améliore la vie et supprime les barrières entre les peuples et les nations. Les disciplines équestres sont particulièrement salutaires à cet égard et d'un point de vue paritaire bénéficient aux femmes car elles font partie des rares sports dans lesquels hommes et femmes concourent sur un pied d'égalité.

Les chevaux nous enseignent aussi beaucoup sur la confiance réciproque entre l'homme et les animaux, et sur l'harmonie de cette relation dans le cadre du sport et du travail. Ces valeurs ont été mises en lumière à l'occasion des manifestations équestres des Jeux olympiques et paralympiques de Londres en 2012, qui ont été une superbe vitrine de notre sport pour le public présent et les centaines de millions de téléspectateurs dans le monde.

Les chevaux sont des créatures très particulières auxquelles l'homme fait appel pour le sport, les loisirs et le travail et le lien étroit qu'il entretient avec eux subsistera toujours.

L'OIE travaille avec la FEI sur la définition officielle et la création d'une catégorie de chevaux présentant un faible risque sanitaire. Pensez-vous que les pays accepteront prochainement les conditions proposées par la FEI et l'OIE ?

Le travail commun entre l'OIE et la FEI sur la création d'une sous-population de chevaux de compétition présentant un niveau supérieur de santé et de performance est essentiel. Il apparaît de plus en plus évident qu'un certain nombre de protocoles nationaux d'importation et d'exportation visant à protéger la population équine dans son ensemble des dangers sanitaires ne prennent pas en compte les soins vétérinaires méticuleux apportés aux chevaux d'élite participant à des compétitions et qui, selon les principes de l'OIE, réduisent considérablement le risque réel de transmission de maladies.

Au cours de la 80^e Session générale de l'Assemblée Mondiale des Délégués de l'OIE (20-25 mai 2012), l'OIE et la FEI ont appelé à de nouveaux protocoles applicables aux déplacements de ces chevaux de compétition qui présentent un niveau de santé et de performances particulièrement élevé.

La définition et la création de cette sous-population de chevaux pour tenir compte du statut sanitaire élevé des chevaux d'élite participant à des compétitions internationales faciliteront les déplacements internationaux et simplifieront la tâche des Services vétérinaires nationaux.

L'approche réglementaire actuelle de la FEI impose déjà une surveillance vétérinaire étroite et notre objectif est que les chevaux de compétition faisant l'objet de déplacements internationaux soient considérés par les États comme des animaux à risque sanitaire substantiellement réduit. Nous renforçons encore ce statut grâce à des préconisations explicites strictes en matière de biosécurité pour protéger les chevaux de contaminations lors des compétitions qui bénéficieront à l'ensemble du secteur équin.

La FEI travaille en collaboration étroite avec l'OIE pour trouver des solutions claires et sûres qui amélioreront considérablement la situation actuelle.

Étant donné que le nombre d'événements équestres internationaux continue d'augmenter

considérablement et que la popularité des sports équestres s'accroît dans le monde, nous sommes convaincus que de nombreux pays adhéreront aux nouveaux protocoles de déplacements internationaux et de règles de biosécurité s'appliquant à cette sous-population spécifique de chevaux.

L'OIE est en train de développer les conditions du statut sanitaire officiel national, voté par tous les Pays Membres de l'OIE, pour les maladies équinnes importantes (par exemple la peste équine). Cette procédure sera-t-elle utile à la FEI ?

La FEI était membre d'un groupe de travail de l'OIE chargé de définir les conditions nécessaires pour déclarer officiellement un pays indemne de certaines maladies et nous sommes impatients de voir aboutir les travaux importants de ce groupe et de l'OIE. La FEI jouera totalement son rôle en participant à d'autres groupes d'experts si nécessaire. De nombreux chevaux en parfait état de santé sont actuellement examinés pour la recherche de maladies qui ne sont jamais survenues dans leur pays d'origine car celui-ci n'a jamais été déclaré indemne de ces maladies.

La procédure d'obtention du statut indemne officiel est intrinsèquement liée aux transferts internationaux réussis de chevaux présentant un haut niveau de santé et de performances, et son adoption bénéficiera considérablement à toutes les parties impliquées dans la communauté équestre internationale.

Questions financières

En 2012 le budget consolidé de l'OIE s'est élevé à 20 millions d'euros en incluant :

- les contributions obligatoires des Pays Membres,
- les contributions volontaires des Pays Membres,
- les subventions versées au Fonds Mondial par différents donateurs,
- les recettes diverses (publications, redevances pour reconnaissance officielle de certaines maladies etc...).

Il convient d'ajouter à ces ressources les soutiens en nature des Membres, par exemple par :

- la mise à disposition gracieuse de bâtiments pour certains bureaux régionaux et sous-régionaux,
- la mise à disposition d'agents techniques ou administratifs,
- la réalisation par les 277 laboratoires de référence et centres collaborateurs de l'OIE dans le monde de prestations scientifiques et pédagogiques non rémunérées qui représentent un apport en nature considérable pour la réalisation du mandat de l'OIE.

De cette façon le coût des prestations fournies par l'OIE demeure modique.



Fonds Mondial de l'OIE pour la Santé et le Bien-être des Animaux

Les ressources affectées au Fonds Mondial sont consacrées en priorité à l'amélioration de la gouvernance des systèmes nationaux de santé animale, notamment les Services vétérinaires, et renforcer leur conformité aux normes de l'OIE. Il cofinance notamment des activités mondiales, régionales et nationales d'amélioration des capacités visant en priorité les Services vétérinaires nationaux, notamment les Délégués auprès de l'OIE et leurs collaborateurs directs désignés qui sont les « points focaux » nationaux de l'OIE dans le domaine de l'information sanitaire, de la faune sauvage, des animaux aquatiques, du médicament vétérinaire, de la sécurité sanitaire des aliments en phase de production, du bien-être animal, de la communication et des laboratoires.

Les gouvernements de l'Australie, du Canada, de l'Espagne, de l'Italie de la France, du Royaume-Uni, de la Suisse et plusieurs Agences publiques des États-Unis d'Amérique, l'Union européenne (au travers de la Commission européenne) ainsi que la Fondation Bill et Melinda Gates, ont contribué au Fonds Mondial pendant l'année 2012 (voir annexe 35).

Au cours de l'année 2012, le Fonds Mondial a ainsi pu permettre la bonne conduite des différents programmes de l'OIE dans le monde, notamment: 38 ateliers et séminaires régionaux au bénéfice de 1414 participants, soit environ 37 participants en moyenne par séminaire (voir page 35).

Il finance également le renforcement des communautés scientifiques vétérinaires nationales dans les pays en développement par le biais du programme de jumelages entre Laboratoires de Référence ou Centres collaborateurs de l'OIE (32 projets de jumelages ont été validés, voir page 20) et,

- la qualité mondiale de l'enseignement vétérinaire (préparation et diffusion des recommandations sur les Compétences minimales des vétérinaires et d'un contenu éducatif minimum pour les établissements d'enseignement vétérinaire),
- l'appui aux Ordres nationaux vétérinaires,
- la modernisation des législations vétérinaires nationales existantes,
- certaines actions de communication.



Le Fonds Mondial finance aussi toutes les activités liées au processus PVS (voir page 27).

Par ailleurs, en 2012, à la demande de la République populaire de Chine, l'OIE a organisé une formation (16-20 avril 2012) des hauts responsables du Gouvernement fédéral et de toutes les provinces à l'utilisation de l'outil PVS de l'OIE pour des auto-évaluations PVS en Chine. Cette formation a rassemblé 62 hauts fonctionnaires chinois.

En Décembre 2011, les fonctionnaires spécialisés de 24 Etats membres de l'Union européenne avaient suivi une formation similaire destinée à faciliter leur auto-évaluation.

Banques de vaccins

Les banques régionales de vaccins de l'OIE contre la fièvre aphteuse et contre la rage ont vu une forte augmentation d'activité en 2012. A ce jour, le principal bailleur de fonds associé à cette activité du Fonds mondial est l'Union européenne à travers le Programme de coopération régionale sur les maladies animales émergentes et ré-émergentes hautement pathogènes (HPED), qui cible 18 pays d'Asie. Comme appui complémentaire à cette initiative, le programme STANDZ financé par AusAID (programme d'aide internationale du gouvernement australien) fournit un soutien notamment par le biais de petites subventions d'appui destinées aux campagnes nationales de vaccination.

En 2012, 400000 doses de vaccins contre la fièvre aphteuse ont été livrées au Laos (200000 doses) et au Myanmar (200000 doses), et 50000 et 200000 doses de vaccins antirabiques ont été mis à la disposition du Laos et du Vietnam respectivement (coût des vaccins et de leur transport à l'aéroport de destination pris en charge par l'OIE avec l'appui financier de l'Union européenne).

L'appui aux pays membres de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie à travers les banques régionales de vaccins de haute qualité de l'OIE continuera en 2013. Il est également prévu d'étendre ce dispositif à d'autres régions et d'autres maladies animales.

	Pays	Doses livrées (2012)
Fièvre aphteuse	Laos	200 000
	Myanmar	200 000
Rage	Laos	50 000
	Vietnam	200 000

Informations sanitaires mondiales

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012, un total de 832 rapports en provenance de 97 pays ont été publiés, relatifs à 63 maladies différentes et dont 166 concernaient des notifications immédiates.

La traque des informations non officielles

Une équipe de l'OIE se consacre entièrement au traitement des notifications de maladies animales et des rapports exhaustifs semestriels et annuels envoyés par les Pays Membres, mais travaille également à la recherche active de toutes les informations relatives aux événements épidémiologiques relatés par les médias ou des particuliers, sur les réseaux privés, sur Internet, dans la presse ou par toute source non officielle. En 2012 la recherche active d'informations non officielles a permis de traiter 57 informations, à la suite desquelles 16 notifications immédiates ou de suivi officielles ont été faites par les Délégués nationaux interrogés à cet effet.

L'OIE partage ces informations avec ses partenaires, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur la plate-forme commune OIE/OMS/FAO appelée Système mondial d'alerte précoce (*Global Early Warning System, GLEWS*).

Principales maladies ayant fait l'objet d'une notification immédiate

Nombre de notifications immédiates reçues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012





Influenza aviaire hautement pathogène H5N1

Après avoir connu un plateau entre 2010 et 2011, le nombre de pays ou territoires ayant notifié le virus H5N1 chez des volailles ou des oiseaux sauvages a diminué en 2012.

En 2012 comme en 2011 l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 était considérée comme endémique en Egypte et en Indonésie.



15 Membres

Bangladesh
Cambodge
Corée (Rép. De)
Chine
Japon
Hong Kong (RAS-RPC)
Inde
Indonésie
Israël
Iran
Mongolie
Myanmar
Népal
Territoires autonomes palestiniens
Vietnam



12 Membres

Bangladesh
Bhoutan
Cambodge
Chine (Rép. pop. de)
Hong Kong (RAS-RPC)
Inde
Iran
Israël
Myanmar
Népal
Taipei Chinois
Vietnam

Normes de l'OIE

Les normes internationales de santé animale de l'OIE sont préparées en collaboration avec les Pays Membres et démocratiquement adoptées (un pays – une voix). Ces normes, mises à jour tous les ans, sont destinées à prévenir et à contrôler les maladies animales, y compris les zoonoses, et à garantir la sécurité sanitaire du commerce mondial des animaux terrestres et aquatiques et de leurs produits. Elles sont publiées dans deux codes et deux manuels.

Accédez à la vidéo sur le processus d'élaboration des normes de l'OIE :



La mission des Commissions spécialisées de l'OIE consiste à recueillir les informations scientifiques les plus récentes en vue d'étudier l'épidémiologie et les méthodes de contrôle des maladies animales, d'élaborer ou de réviser les normes internationales de l'Organisation soumises à l'Assemblée Mondiale des Délégués et de contribuer à résoudre des questions, à caractère technique ou scientifique, soulevées par les Membres notamment dans le domaine de la prévention et du contrôle des maladies des animaux terrestres et aquatiques, y compris les zoonoses et dans le domaine de la sécurité sanitaire du commerce mondial des animaux et des produits d'origine animale.

Election des membres des Commissions régionales et des Commissions spécialisées pour un mandat de trois ans

COMMISSIONS RÉGIONALES	Président(e)	Vice-présidents		Secrétaire général
Afrique	<i>Dr Marosi Molomo</i> (Lesotho)	<i>Dr Adam Hassan Yacoub</i> (Tchad)	<i>Dr Theogen Rutagwenda</i> (Rwanda)	<i>Dr Ahmed Chawky Karim Boughalem</i> (Algérie)
Amériques	<i>Dr John Clifford</i> (Etats-Unis d'Amérique)	<i>Dr Guilherme Henrique Figueiredo</i> (Brésil)	<i>Dr Miguel Ángel Arañón Robles</i> (Guatemala)	<i>Dr Mark Trotman</i> (Barbade)
Asie, Extrême-Orient et Océanie	<i>Dr Zhang Zhongqiu</i> (Rép. populaire de Chine)	<i>Dr Davinio Catbagan</i> (Philippines)	<i>Dr Sen Sovann</i> (Cambodge)	<i>Dr Matthew Stone</i> (Nouvelle-Zélande)
Europe	<i>Dr Ago Pärtel</i> (Estonie)	<i>Dr Ivan Bisiuk</i> (Ukraine)	<i>Dr Lucio Ignacio Carbajo Goñi</i> (Espagne)	<i>Dr Nihat Pakdil</i> (Turquie)
Moyen-Orient	<i>Dr Kassen Al Qahtani</i> (Qatar)	<i>Dr Ali Abdullah Al Sahmi</i> (Oman)	<i>Dr Abdulghani Y. Al Fadhl</i> (Arabie Saoudite)	<i>Dr Salah Fadhil Abbas</i> (Irak)

COMMISSIONS SPECIALISÉES	Président	Vice-présidents			Membres	
des normes sanitaires pour les animaux terrestres	<i>Dr Alejandro Thiermann</i> (Etats-Unis d'Amérique)	<i>Dr Etienne Bonbon</i> (France)	<i>Dr Stuart MacDiarmid</i> (Nouvelle-Zélande)	<i>Dr Jorge Caetano</i> (Brésil)	<i>Dr Salah Hammami</i> (Tunisie)	<i>Dr Toshiyuki Tsutsui</i> (Japon)
pour les animaux aquatiques	<i>Dr Frank Berthe</i> (France)	<i>Dr Huang Jie</i> (Rép. populaire de Chine)	<i>Dr Victor Manuel Vidal</i> (Mexique)	<i>Dr Alicia Gallardo Lagno</i> (Chili)	<i>Dr Ingo Ernst</i> (Australie)	<i>Dr Brit Hjeltnes</i> (Norvège)
pour les maladies animales	<i>Dr Gideon Brückner</i> (Afrique du Sud)	<i>Dr Kris de Clercq</i> (Belgique)	<i>Dr Yong Joo Kim</i> (Rép. de Corée)	<i>Dr Hassan Aidaros</i> (Egypte)	<i>Dr Sergio Duffy</i> (Argentine)	<i>Dr Thomas Mettenleiter</i> (Allemagne)
des normes biologiques	<i>Dr Vincenzo Caporale</i> (Italie)	<i>Dr Hualan Chen</i> (Rép. populaire de Chine)	<i>Dr Rodolfo Rivero</i> (Uruguay)	<i>Dr Paul Townsend</i> (Royaume-Uni)	<i>Dr Beverly Schmitt</i> (Etats-Unis d'Amérique)	<i>Dr Peter Daniels</i> (Australie)

La procédure de l'OIE pour élaborer et mettre à jour les normes internationales qu'elle publie est réactive et rapide et permet l'amélioration constante des textes, à mesure que paraissent de nouvelles informations scientifiques. Dans ce contexte, de nombreux chapitres du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, du *Code sanitaire pour les animaux aquatiques*, du *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* et du *Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques* ont été mis à jour en 2012

Commission du Code sanitaire pour les animaux terrestres

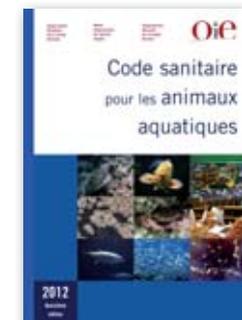
Des normes novatrices en matière de bien-être animal

De nouveaux principes directeurs généraux sur le bien-être animal dans le domaine des systèmes de production animale ainsi qu'un nouveau chapitre sur le bien-être des bovins de boucherie ont été introduits dans le *Code sanitaire des animaux terrestres* cette année. Pour les bovins de boucherie, les nouveaux textes fournissent notamment des critères et des indicateurs pour apprécier leur bien-être, notamment la qualité nutritive des aliments, l'éclairage adéquat pour les bovins n'ayant pas accès à la lumière naturelle, la litière et de nombreux autres aspects des conditions d'élevage.

Leur adoption ouvre la voie à l'adoption de textes portant sur le bien-être d'autres espèces d'animaux d'élevage.

Commission du Code sanitaire pour les animaux aquatiques

En mai 2012, l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE a adopté les chapitres nouveaux ou révisés portant sur les textes du *Code des Animaux Aquatiques*: le glossaire du *Code aquatique*, la notification de maladies et d'informations épidémiologiques, les critères d'inscription des maladies des animaux aquatiques sur la liste de l'OIE, les maladies listées par l'OIE, l'analyse de risque à l'importation, la communication, le contrôle des quantités d'agents antimicrobiens chez les animaux aquatiques et la détermination des profils d'utilisation, l'élaboration et l'harmonisation des programmes nationaux de surveillance et de suivi de la résistance aux agents antimicrobiens chez les animaux aquatiques, le bien-être des poissons d'élevage pendant le transport, les aspects du bien-être animal liés à l'étourdissement et à la mise à mort des poissons d'élevage destinés à la consommation humaine et mise à mort des poissons d'élevage à des fins de contrôle sanitaire.



Programme « améliorer le bien-être animal » (IAWP)

Le programme « améliorer le bien-être animal » a débuté en juin 2012 avec l'élaboration d'une stratégie, d'un plan d'action et d'un budget de financement sur une base triennale.

Le programme a pour but de contribuer à améliorer le bien-être des animaux destinés à la consommation lors de leur transport et de leur abattage dans quelques Pays Membres des régions Asie-Pacifique et Moyen-Orient. Une première séance de formation de formateurs en Indonésie à la fin du mois d'octobre, a délivré une information complète aux futurs formateurs nationaux visant à améliorer la compréhension des normes de bien-être animal de l'OIE et à soutenir leur mise en œuvre par les acteurs intéressés, notamment ceux du secteur privé. D'autres sessions sont planifiées en Indonésie et dans d'autres pays.

Enseignement vétérinaire

L'OIE, en collaboration avec un groupe d'experts composé de doyens d'établissements d'enseignement vétérinaire venus des cinq continents, a développé une liste de compétences minimales pour tous les vétérinaires diplômés dans le monde.

Collaboration internationale et inter-agences

L'OIE a continué de collaborer étroitement avec les autres organisations internationales y compris l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et plus particulièrement le secrétariat du Comité sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (désigné ci-après en abrégé par « Comité SPS »), la Commission du Codex Alimentarius (CCA), la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Convention sur la diversité biologique (CBD).

Activités scientifiques et techniques

Produits vétérinaires

A l'initiative de l'OIE un forum de sensibilisation à l'égard de la Coopération internationale existante sur l'harmonisation des obligations techniques applicables à l'enregistrement des médicaments vétérinaires (VICH) a été créé et a tenu sa première réunion en 2012 à Bruxelles. Le rôle de l'OIE s'est renforcé, avec l'appui de la Food and Drug Administration des Etats-Unis d'Amérique, en tant que structure facilitatrice des relations entre les pays membres actuels et les pays non encore membres de la VICH dans le cadre de ce forum. Une enquête a été conduite pour évaluer les besoins des pays en matière de traduction des directives actuelles de la VICH, ou de formation et de leurs diverses attentes au regard de la participation à VICH.

Virus de Schmallerberg

L'OIE a organisé une réunion *ad hoc* d'experts afin d'analyser les connaissances épidémiologiques existantes sur ce nouveau virus et de fournir des informations à ses Membres et aux parties intéressées sous la forme d'une nouvelle fiche technique de l'OIE.

Le virus de Schmallerberg a été caractérisé officiellement pour la première fois en novembre 2011 en Allemagne, chez des vaches laitières. En février 2012, de nombreux pays d'Europe ont ensuite notifié des foyers d'infection à virus de Schmallerberg en tant que maladie émergente à l'OIE.

Chevaux de compétition

Une réunion a été organisée conjointement par la Fédération équestre internationale (FEI) et l'OIE en juin 2011 au Mexique. Un Groupe de réflexion a été organisé ensuite à l'OIE, à Paris, en mars 2012, afin d'élaborer un cadre stratégique de collaboration. Il s'agira de définir et caractériser une sous-population particulière de chevaux pratiquant temporairement des compétitions internationales qui fait l'objet d'une surveillance vétérinaire constante et dont l'état de santé est par conséquent généralement meilleur que celui des chevaux utilisés pour les loisirs ou le travail.

Les deux Organisations ont poursuivi leur partenariat en organisant un atelier régional sur le sujet du 11 au 13 décembre 2012 au Panama. D'autres événements importants sont déjà programmés dans le même but.

« Publication de la stratégie de réduction des menaces biologiques : l'OIE renforce son engagement »

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a publié sa stratégie relative à la réduction des menaces biologiques sous le titre « Renforcement de la sécurité biologique mondiale » qui est axée sur le renforcement des systèmes sanitaires nationaux existants (afin de détecter tout de suite et prendre en charge immédiatement les foyers naturels de maladie et améliorer la biosécurité des laboratoires) et sur le développement de bonnes connexions entre ces systèmes afin de réduire également, par le biais des mêmes méthodes et stratégies, les risques de dissémination délibérée ou accidentelle.

L'OIE a continué de collaborer, avec un statut d'observateur, avec la Convention sur les armes biologiques et à toxines (BWC). Le Directeur général de l'OIE s'est exprimé le jour de l'ouverture de la réunion des Etats parties à la Convention organisée en Suisse en décembre 2012 pour exhorter les membres de la Convention à renforcer leurs Services vétérinaires, acteurs clés de la surveillance de la santé animale, et de la riposte aux incidents sanitaires et de la biosécurité.

Dans le cadre de son mandat, l'OIE a établi une liste des agents pathogènes d'origine animale qui ont déjà été utilisés comme armes biologiques ou qui pourraient l'être à l'avenir et prend très au sérieux la menace posée par la dissémination accidentelle ou délibérée d'agents pathogènes d'origine animale.

En effet, du fait de leur impact élevé, de leur coût modique, de leur facilité d'acquisition et de propagation et des possibilités de leur faire traverser illégalement des frontières mal contrôlées, les agents pathogènes d'origine animale peuvent servir d'armes biologiques ou être utilisés à des fins de bioterrorisme.

Le réseau d'expertise scientifique de l'OIE

Les Jumelages entre laboratoires dans le domaine de la santé des animaux aquatiques

La grande majorité des projets de jumelage interlaboratoires de l'OIE concernaient les maladies des animaux terrestres. Un seul projet était actif dans le domaine de la santé des animaux aquatiques. En 2012 trois nouvelles propositions ont été approuvées par la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques lors de sa réunion de septembre 2012.

Autres projets de jumelages de laboratoires

Au 1^{er} décembre 2012, huit projets de jumelage avaient été menés à terme, 32 étaient en cours et 20 candidatures étaient en cours d'instruction. En 2012, deux projets de jumelage élaborés sous l'égide technique de l'OIE ont été soutenus par des financements extérieurs à l'OIE (ressources émanant du pays du candidat ou d'autres bailleurs de fonds) et deux autres, également autofinancés, sont en cours de préparation.

Le Jumelage de laboratoires dans le monde

L'initiative dite de jumelage prévoit le jumelage entre des Laboratoires de référence ou des Centres collaborateurs de l'OIE déjà existants, d'une part, et des laboratoires candidats dans des pays en développement et en transition, d'autre part. Cette initiative vise à améliorer une répartition mondiale harmonieuse des Centres de référence de l'OIE portant sur les animaux terrestres et aquatiques et à faciliter l'accès à l'expertise scientifique et diagnostique des pays en développement et en transition.

Elle vise également à renforcer l'excellence de la communauté scientifique vétérinaire de ces pays afin de faciliter leur participation à la préparation scientifique des normes de l'OIE.

La Commission scientifique de l'OIE pour les maladies animales et la reconnaissance des statuts officiels des Membres de l'OIE

Créée en 1946, le rôle de la Commission scientifique des maladies animales est d'identifier les stratégies et les mesures les mieux adaptées pour la prévention et la lutte contre les maladies animales. Elle examine également les dossiers des Membres désirant être inclus dans la liste des pays indemnes de quatre maladies prioritaires : la fièvre aphteuse, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et la peste équine à compter de 2013. Les Membres qui le souhaitent, peuvent également demander la reconnaissance officielle par l'OIE de leur programme national de contrôle de la fièvre aphteuse.

Fièvre aphteuse

Les premiers programmes de contrôle nationaux de la fièvre aphteuse ont été reconnus par l'OIE. Ceux proposés par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont été approuvés officiellement.

Quant à la reconnaissance de statut, en 2012 la région de l'Altiplano de Bolivie est la seule nouvelle zone à avoir été reconnue comme indemne de fièvre aphteuse sans vaccination.

Encéphalopathie spongiforme bovine

En 2012 en ce qui concerne l'ESB, l'OIE a reconnu la Croatie et le Nicaragua comme ayant un statut de « risque maîtrisé ». L'Autriche, la Belgique, le Brésil et la Colombie ont été quant à eux reconnus comme ayant un « risque négligeable ».

Péripneumonie contagieuse bovine

Aucun dossier présenté par les Pays Membres n'a pu aboutir favorablement en 2012.

Peste équine

Cette année une procédure de reconnaissance officielle du statut des pays au regard de la peste équine a été adoptée. Les Pays Membres peuvent dorénavant déposer leur candidature pour une reconnaissance officielle de leur statut sanitaire concernant cette maladie. Les premières décisions de l'OIE seront prises par l'Assemblée Mondiale en mai 2013.

Le réseau OIE/FAO d'expertise sur l'influenza animale (OFFLU)

L'OFFLU continue de croître en périmètre d'action comme en taille, comptant dorénavant des experts issus des réseaux spécialisés dans la grippe équine, la grippe porcine et l'influenza aviaire.

En 2012, l'OFFLU a organisé deux réunions du comité de pilotage / comité exécutif afin de donner une orientation stratégique et de coordonner les diverses activités techniques. Onze actions techniques sont en cours et plusieurs projets produisent déjà des résultats concrets qui permettront à terme de réduire les risques que représentent les virus des gripes animales pour la santé publique, la santé animale et l'agriculture.

La réunion technique annuelle de l'OFFLU s'est tenue à Londres en avril 2012, en marge du symposium international sur l'influenza aviaire. Plus de 50 experts de la grippe provenant de différents pays ont participé à cette réunion pour présenter les différentes problématiques et activités de recherche en cours.

Le Siège de l'OIE accueille, depuis sa création, le Secrétariat du réseau en partenariat étroit avec la FAO.





12 nouveaux Laboratoires de référence et Centres collaborateurs en 2012

Les Centres de référence de l'OIE englobent les Laboratoires de référence et les centres collaborateurs.

Un nouveau décompte officiel des Laboratoires de référence de l'OIE a été effectué en mai 2011. Depuis chaque maladie est répertoriée séparément et un rapport annuel propre à chaque maladie doit être envoyé par les laboratoires concernés. Par exemple, les Laboratoires de référence pour l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle sont désormais répertoriés comme deux Laboratoires distincts et doivent fournir des rapports séparés.

L'OIE compte dorénavant 277 Centres de référence dans son réseau d'expertise scientifique à travers le monde.

11 candidatures au statut de Laboratoire de référence de l'OIE ont été acceptées en 2012 portant à 236 le nombre total des Laboratoires de référence de l'OIE.

Ces laboratoires sont les suivants :

Péripleumonie contagieuse bovine

Laboratoire vétérinaire national du Botswana, Gaborone Botswana.

Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc

Laboratoire de diagnostic vétérinaire, Centre de contrôle des maladies animales en Chine, Pékin, République populaire de Chine.

Maladie de Newcastle

Centre national de diagnostic des maladies animales exotiques, Centre chinois de santé et d'épidémiologie animale, Ministère de l'Agriculture, République populaire de Chine.

Rage

Laboratoire de diagnostic de la rage et des zoonoses associées à la faune sauvage, Département de Virologie, Institut de recherche vétérinaire de Changchun, Académie chinoise des sciences agricoles, Changchun, République populaire de Chine. Et, Laboratoire de recherche sur la rage, Division des maladies virales, QIA, MIFAFF, Gyeonggi, République de Corée.

Mycoplasmosse aviaire

MYCOLAB (Laboratoire de recherche sur les mycoplasmes), Centre national pour la protection des plantes et la santé animale, CENSA, San José de las Lajas, Province de Mayabeque, Cuba.

La Commission des laboratoires

Cette Commission supervise notamment la production du *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* (le Manuel Terrestre) reconnu également par l'accord SPS de l'Organisation mondiale du commerce pour son statut normatif international. Elle sélectionne les candidatures des Laboratoires de référence de l'OIE pour les maladies des animaux terrestres et vérifie le respect de l'exercice de leur mandat par les laboratoires déjà reconnus. Elle encourage la préparation et la distribution de réactifs et de vaccins de haute qualité conformes aux normes de l'OIE.

Maladie hémorragique épizootique

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort, France.

Paratuberculose

Anses, Laboratoire de Niort, France.

Leucose bovine enzootique

Institut de virologie, Centre des maladies infectieuses, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Leipzig, Allemagne.

Myxomatose

Institut de zooprophylaxie expérimentale « Bruno Ubertini » de Lombardie et d'Emilie-Romagne, Brescia, Italie.

Grippe porcine

Institut de zooprophylaxie expérimentale « Bruno Ubertini » de Lombardie et d'Emilie-Romagne, Brescia, Italie. Et, division de recherche sur les maladies et l'épidémiologie virales, Institut de santé animale, Organisation nationale de recherche sur l'agriculture et l'alimentation, Ibaraki, Japon.

Cachexie chronique

Laboratoire de recherche sur les prions, Division des maladies animales exotiques, Agence de quarantaine et d'inspection des animaux, des plantes et des poissons (QIA), Ministère de l'alimentation, de l'agriculture, des forêts et de la pêche (MIFAFF), Gyeonggi, République de Corée.

Babésiose équine (piroplasmose)

Unité de recherche sur les maladies animales (ADRU), Service de recherche agricole, Ministère de l'Agriculture des États-Unis d'Amérique, siégeant au Collège de médecine vétérinaire, Université de Pullman, État de Washington, États-Unis d'Amérique.

Fièvre aphteuse

Laboratoires des services vétérinaires nationaux, USDA-APHIS-VS, Laboratoire de diagnostic des maladies animales exotiques, Centre des maladies animales de Plum Island, Greenport, NY, États-Unis d'Amérique.

1 nouveau Centre collaborateur de l'OIE a été approuvé par l'Assemblée Mondiale lors de la 80^e Session générale, portant leur nombre total à 41 :

Centre collaborateur de l'OIE pour les zoonoses de la région Asie-Pacifique

Institut de recherche vétérinaire de Harbin, Chine (Rép. populaire de).

Le Centre national pour la santé de la faune sauvage de Madison

Wisconsin (États-Unis d'Amérique) s'est rallié au Centre collaborateur de l'OIE du Centre coopératif pour la santé de la faune sauvage de Saskatchewan (Canada) pour former un Centre collaborateur de l'OIE pour la Recherche, le diagnostic et la surveillance des pathogènes chez la faune sauvage.

Actions régionales

Les actions régionales de l'OIE intègrent notamment la réalisation logistique des programmes de renforcement des capacités des Services Vétérinaires nationaux et de leurs partenaires dans le monde au profit de tous les Pays Membres. Au travers de ses programmes sur le terrain, l'OIE établit un maillage de décideurs nationaux pour une application effective de ses normes, et lignes directrices.





Le service des actions régionales renforce l'appui à la mise en conformité des Services vétérinaires nationaux des Pays Membres avec les normes de qualité de l'OIE, dans le but d'améliorer au niveau mondial la gouvernance sanitaire. L'OIE propose aussi aux pays qui le souhaitent de procéder à l'Analyse des écarts normatifs couplée à la préparation d'un plan stratégique national de renforcement de la conformité des Services Vétérinaires, afin d'apporter aux Pays Membres l'appui nécessaire pour préparer des programmes d'investissement à présenter aux gouvernements concernés et si nécessaire aux bailleurs de fonds intéressés.

Missions liées au Processus PVS menées du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2012

Missions	Demandes officielles	Total des missions réalisées
Evaluation PVS	4	4
Analyse des écarts	6	10
Législation	4	6

A ce jour, cinq années après le lancement de ce programme, près de 150 pays ont bénéficié du premier diagnostic de leur situation grâce à l'emploi sous diverses formes de l'outil PVS par des experts indépendants certifiés par l'OIE. A la fin de l'exercice 2012, 69% des pays ayant bénéficié d'une évaluation PVS avaient demandé une mission d'analyse des écarts du PVS par l'OIE et 35% ont déjà formulé une demande officielle d'appui à la modernisation de leur législation.

3 missions pilotes « Une seule santé » ont eu lieu dans des pays souhaitant d'une analyse officielle de la coordination de leurs actions entre les Services vétérinaires, les Services de santé humaine et les Services en charge de la gestion des écosystèmes.

Des points focaux nationaux sur 7 thèmes-clés

En mai 2008 lors de la 76^{ème} Session générale de l'OIE, l'Assemblée mondiale des délégués a demandé que soient nommés dans tous les pays membres de l'OIE des points focaux nationaux, dans les domaines clés suivants : notification des maladies animales, faune sauvage, sécurité sanitaire des aliments, médicaments vétérinaires, bien-être animal, communication et animaux aquatiques. Des points focaux pour les Laboratoires sont en cours de nomination.

Des ateliers de formation destinés aux points focaux ont lieu au rythme d'un tous les deux ans environ pour chacun des thèmes et dans chacune des cinq régions de l'OIE. En 2012 le Service des actions régionales de l'OIE a assuré la tenue de 17 ateliers destinés aux décideurs nationaux appuyant le Délégué.

Un total de 779 cadres nationaux des services vétérinaires à travers le monde ont ainsi bénéficié de ces ateliers.

Fédérer les nouveaux Délégués nationaux par la formation

L'OIE s'attache également à former les Délégués nationaux des pays nouvellement nommés par la tenue d'ateliers réguliers portant sur leurs droits et obligations en tant que Membres de l'OIE, leur rôle au sein de l'organisation ainsi que les objectifs et missions de l'OIE. Trois séminaires ont été organisés en 2012 au bénéfice de 42 nouveaux Délégués.

L'OIE a poursuivi sa participation dans différents programmes mondiaux

- La mise en œuvre des accords : Global Framework for the Progressive Control of Transboundary Animal Diseases (GF-TADs) avec la FAO et le Global Early Warning system (GLEWs), avec la FAO et l'OMS, s'est poursuivie activement, notamment en termes d'élaboration des politiques, stratégies et méthodes pour la veille sanitaire et le partage d'informations scientifiques et épidémiologiques.
- La plateforme ALive en Afrique en collaboration avec la FAO, l'UA-BIRA et les bailleurs de fonds intéressés.
- L'OIE a participé à plusieurs réunions du groupe de travail OMC Standard and Trade Development Facility (STDF).

Les Commissions régionales

L'OIE dispose de cinq Commissions régionales qui sont assimilées à des institutions régionales à part entière, pour mieux prendre en compte les spécificités économiques et culturelles qui se posent à ses Membres dans les différentes régions.

Les Commissions régionales de l'OIE tiennent régulièrement assemblée pour que des recommandations pertinentes destinées à l'Assemblée Mondiale de l'OIE soient prises en adéquation avec le contexte particulier économique, culturel et épidémiologique de chacune des régions.

Les Commissions se réunissent en conférence plénière tous les deux ans et adoptent des recommandations qui sont soumises pour accord à l'Assemblée Mondiale des Délégués qui les rendent officiellement opérationnelles.

En 2012 les Commissions régionales pour l'Europe et les Amériques se sont tenues :

– **La 25^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe**

tenue du 17 au 21 septembre 2012
à Fleesensee (Allemagne),

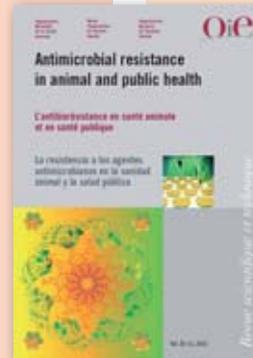
– **La 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques**

tenue du 26 au 29 novembre 2012
à Bridgetown (la Barbade).

Bureaux de l'OIE



Publications



L'OIE a poursuivi très activement en 2012 sa politique de participation et de visibilité dans le monde de l'édition (électronique et papier) y compris avec la vente ou cession d'ouvrages scientifiques sur les sujets liés à la santé et au bien-être animal.

En 2012 les meilleures ventes ont porté sur les publications suivantes :

- *Atlas des maladies animales transfrontalières*
- *Santé animale et biodiversité – Préparer l'avenir, Synthèse de la Conférence mondiale de l'OIE sur la faune sauvage*
- *Revue 31 (1) : L'antibiorésistance en santé animale et en santé publique*

La plupart des publications de l'OIE sont en ligne sur le site Web (www.oie.int/fr/).

Les acquisitions d'ouvrage papier sont facilitées par l'usage de la boutique électronique (web.oie.int/boutique/index.php?lang=fr).

Numérisation du fonds patrimonial documentaire de l'OIE

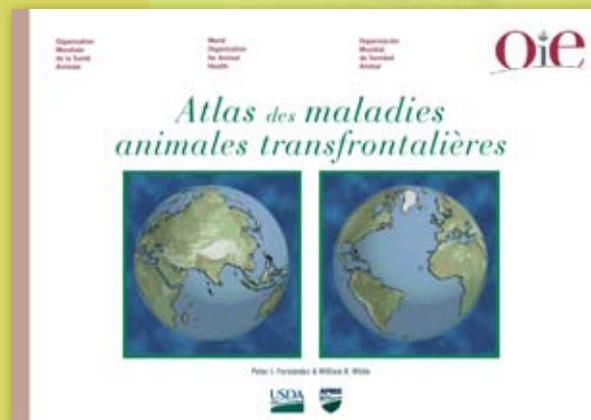
Les documents issus de la numérisation du fonds patrimonial de l'OIE commencée en 2010 et poursuivie en 2011 sont en cours d'incorporation dans le fonds documentaire de l'OIE et prennent en compte à ce jour : tous les articles de la Revue scientifique et technique depuis 1981, toutes les résolutions de l'OIE de 1921 à 2011, toutes les recommandations de l'OIE de 1963 à 2011, les éditions du Code terrestre de 1971 à 2011, les éditions du *Code aquatique* de 1995 à 2011, les archives numérisées de Santé animale mondiale de 1981 à 1995.

Les rapports des Conférences des Commissions régionales depuis 1952 (1ère Conférence Asie) et les statistiques sur les maladies animales (ou situation zoo-sanitaire) dans les Pays Membres parus dans les Bulletins de 1927 à 1981 sont actuellement en cours d'incorporation dans la base. Des tables des matières détaillées de chacun des 98 volumes des Bulletins de 1927 à 1982 ont été réalisées en 2012.

En 2012, l'OIE a géré des stands de présentation des Publications lors de 19 événements scientifiques nationaux et internationaux.

Atlas des maladies animales transfrontalières : un 'best-seller' de l'OIE

L'Atlas des maladies animales transfrontalières a vocation à aider les personnels des Services vétérinaires chargés de la surveillance et du diagnostic des maladies animales sur le terrain à reconnaître les principales maladies transfrontalières affectant le bétail. L'ouvrage offre une compilation d'illustrations représentant les signes cliniques et les lésions post-mortem induits par 29 maladies transfrontalières notifiables à l'OIE, complétées par des fiches techniques décrivant chacune de ces maladies. Il s'agit d'un ouvrage de référence unique qui a vu le jour grâce au soutien de l'APHIS-USDA et à la collaboration du Réseau mondial d'épidémiologistes vétérinaires et d'experts en diagnostic de l'OIE.



Administration



Pays Membres

L'OIE compte 178 Pays Membres à la fin de l'année 2012.

La diversité au sein de l'OIE

En 2012, l'OIE compte 147 agents permanents dans le monde qui représentent 46 nationalités, dont 33 sont représentées au Siège de l'Organisation à Paris (France). Ces agents reçoivent l'appui permanent des 277 Centres de référence de l'OIE dans le monde.

Le Conseil de l'OIE en 2012

Lors de la 80^{ème} Session Générale, l'Assemblée mondiale de l'OIE représentant les 178 Pays Membres de l'Organisation a élu la Dr Karin Schwabenbauer (Allemagne) comme Présidente pour une durée de trois ans. La Dr Schwabenbauer est la première femme à être élue à cette position dans l'histoire de l'OIE. Elle succède au Dr Carlos Correa Messuti (Uruguay) qui avait été élu en 2009.

Membres du Conseil



Présidente
de l'Assemblée mondiale des Délégués
Dr Karin Schwabenbauer
(Allemagne)



Vice-Président
Dr Joad Berrada
(Maroc)



Président sortant
Dr Carlos A. Correa Messuti
(Uruguay)



Dr Brian R. Evans
(Canada)



Dr Evgeny Neplokonov
(Russie)



Dr Botlhe Michael Modisane
(Afrique du Sud)



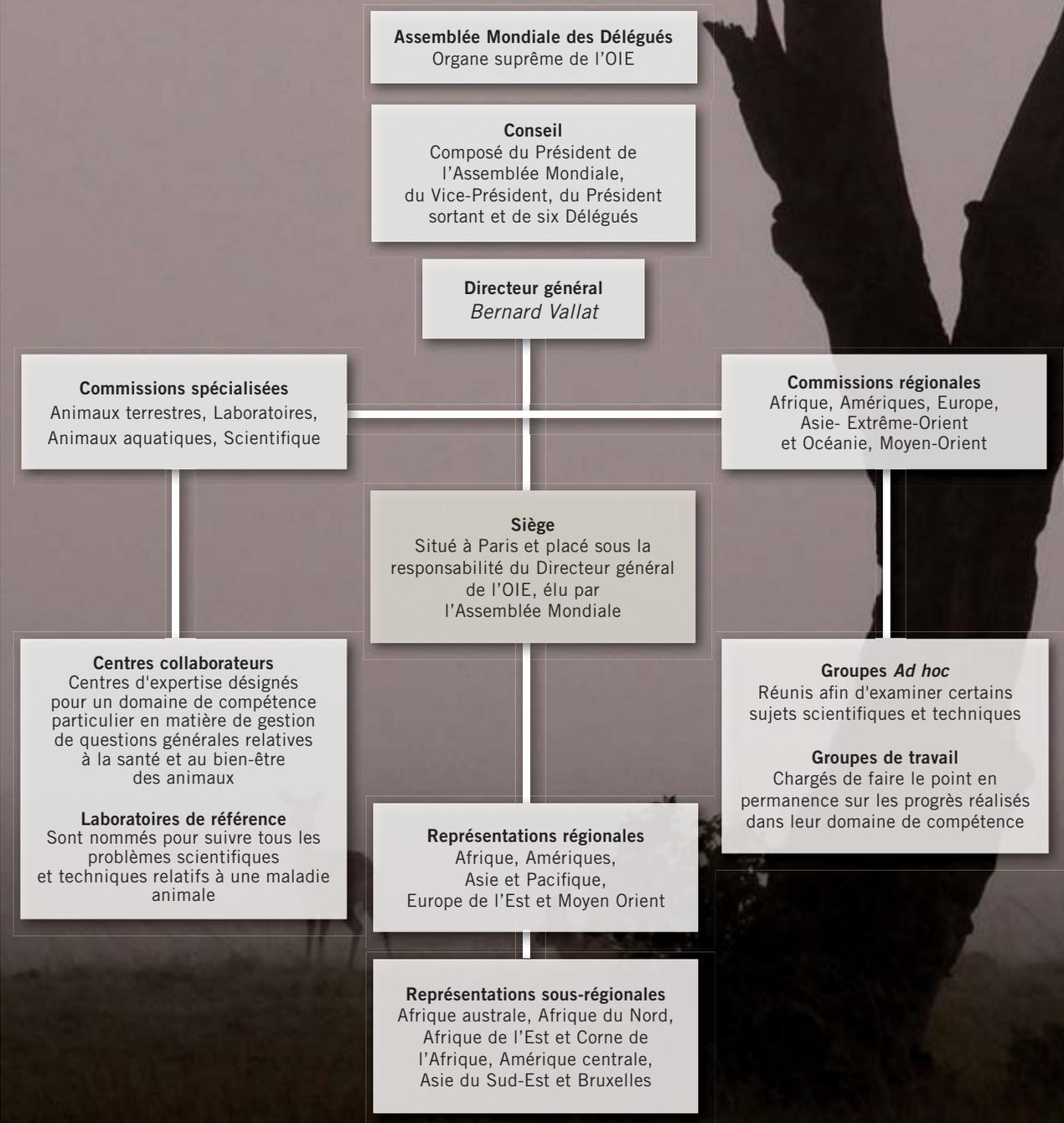
Dr Toshiro Kawashima
(Japon)



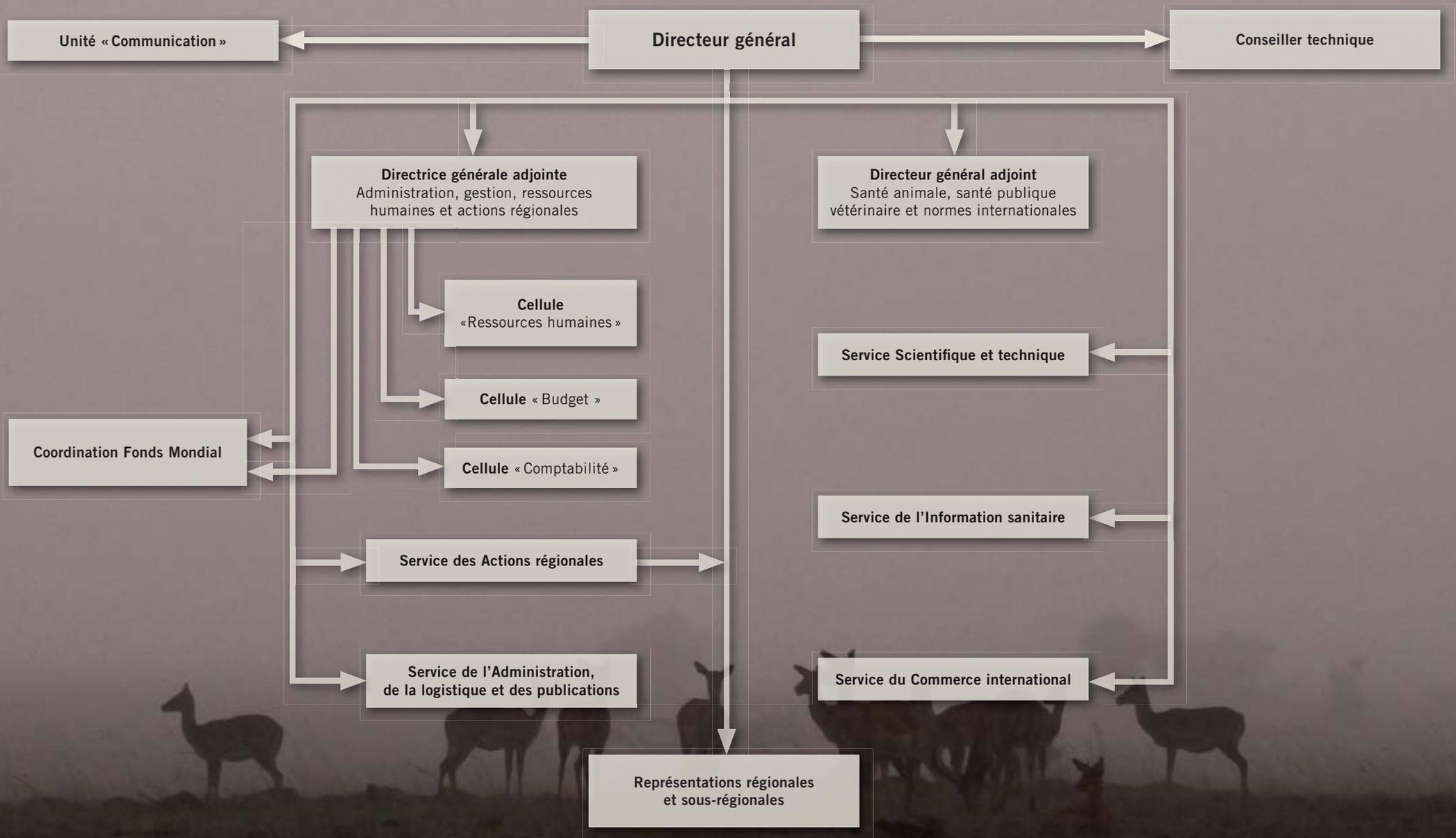
Dr Mark Schipp
(Australie)

Annexes

Organisation générale



Organigramme du Siège



Groupes de travail de l'OIE

Sur le bien-être animal

Sur les maladies des animaux sauvages

Sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production

Groupes *Ad hoc* réunis en 2012

Chargé de la liste OIE des maladies des animaux aquatiques – sous-groupe « poissons »

Sur la législation vétérinaire

Sur l'enseignement vétérinaire

Pour l'évaluation du statut des Pays Membres vis-à-vis de la fièvre aphteuse

Sur l'épidémiologie

Sur le virus de Schmallenberg

Sur la notification des maladies animales et des agents pathogènes

Pour l'évaluation du statut des Pays membres en matière de risque d'ESB

Pour l'inscription de la peste porcine classique sur la liste des maladies faisant l'objet de statuts sanitaires officiels

Sur la peste des petits ruminants (PPR)

Sur les maladies des abeilles mellifères

Sur l'antibiorésistance

Sur la qualité des vaccins contre la rage

Sur les partenariats scientifiques entre Centres de référence de l'OIE : mise en réseau

Sur la biosécurité et la biosûreté des laboratoires vétérinaires

Sur la validation des épreuves diagnostiques

Sur la qualité des vaccins contre la peste porcine classique

Sur la fièvre de la Vallée du Rift

Sur les nouvelles approches diagnostiques - génomique appliquée

Sur les zoonoses parasitaires

Sur l'utilisation responsable des antimicrobiens chez les animaux aquatiques

Sur l'évaluation des services chargés de la santé des animaux aquatiques

Sur l'évaluation des services vétérinaires

Amélioration des compétences

Séminaires destinés aux Délégués récemment nommés:

Asie et Pacifique

Tokyo (Japon), 7-8 février

Europe

Paris (France), 19 mai

Fleesensee (Allemagne), 17 septembre

Ateliers de formation destinés aux points focaux nationaux

Sécurité sanitaire des aliments

Asie et Pacifique

Tokyo (Japon),

31 novembre-2 novembre

Animaux sauvages

Europe

Pravets (Bulgarie), 23-25 janvier

Asie et Pacifique

Colombo (Sri Lanka), 23-26 avril

Bien-être animal

Europe

Kiev (Ukraine), 6-8 mars

Moyen-Orient

Beirut (Liban), 4-6 décembre

Maladies des animaux aquatiques

Afrique

Accra (Ghana), 20-22 mars

Asie et Pacifique

Bangkok (Thaïlande), 10-12 octobre

Produits vétérinaires

Afrique

Mombasa (Kenya), 20-22 mars

Asie et Pacifique

Bangkok (Thaïlande), 10-13 juillet

Amériques

Sao Paulo (Brésil), 1-3 octobre

Europe

Vienne (Autriche), 20-22 novembre

Notification des maladies animales

Europe

Paris (France), 9-11 octobre

Laboratoires vétérinaires (séminaires pilotes)

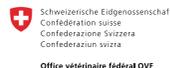
Asie et Pacifique

Pakchong (Thaïlande), 21-23 août

Amériques

Tecámac (Mexique), 13-15 novembre

Donateurs et Partenaires



Glossaire



© Photos

Page 1, 4-5: © CE/OIE

Pages 2-3, 12-13, 24-25, 36-37: © Organisation
vétérinaire d'Iran

Pages 7, 30-31: © OIE / Daniel Morzinsky

Page 10-11: © Jon Bastiasen

Page 14-15, 32-33: © François Diaz

Page 29: © Daniel Acero Montoya

Accord SPS :

Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC

ALive :

L'initiative pour le développement de l'élevage en Afrique

AusAid :

Australian Agency for International Development

BWC :

Convention sur les armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines

CBD :

Convention sur la diversité biologique

CIPV :

Convention internationale pour la protection des végétaux

COMMISSION du CODEX ALIMENTARIUS :

Commission du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

FAO :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FEI :

Fédération équestre internationale

GF-TADs :

Plan-cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières

GLEWS :

Système Mondial OIE/FAO/OMS d'Alerte et de Réponse Rapides

OFFLU :

Réseau d'expertise OIE/FAO pour le contrôle de l'influenza animale

OMC :

Organisation mondiale du commerce

OMS :

Organisation mondiale de la santé

Partenariat Global :

Partenariat Global du G8 contre la propagation des armes et des matériaux de destruction massive

Processus PVS :

Outil Performance des Services vétérinaires de l'OIE

STANDZ :

L'Initiative « arrêter les maladies animales transfrontalières et les zoonoses »

UA-BIRA :

Bureau Interafricain pour les Ressources Animales de l'Union Africaine

VICH :

Coopération internationale existante sur l'harmonisation des obligations techniques applicables à l'enregistrement des médicaments vétérinaires

WAHID :

Base de données mondiale de l'OIE sur les maladies animales, y compris les zoonoses

WAHIS :

Système mondial d'information zoonositaire de l'OIE

Zoonoses :

Maladies animales transmissibles à l'homme

